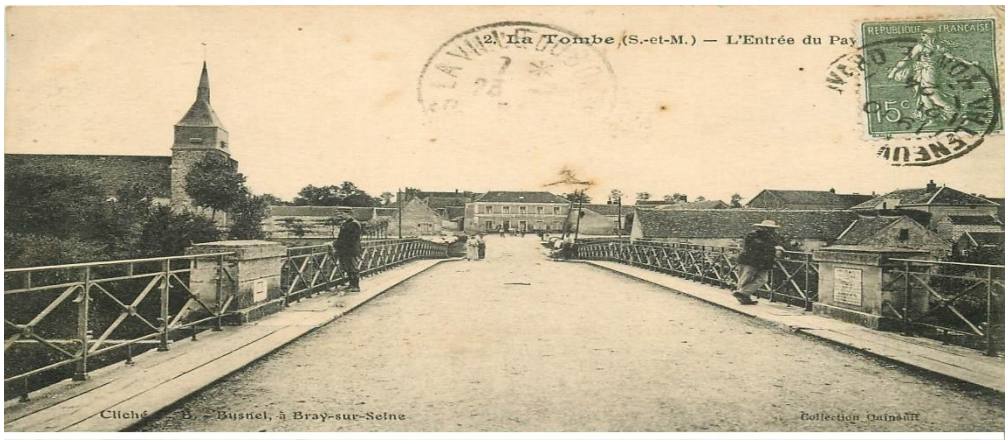

MAIRIE DE LA TOMBE
Canton de Provins
18, rue Grande
77130 LA TOMBE
Tél : 01.64.31.33.50
Mail : secretariat@latombe77.fr

Edition de novembre 2025

La Gazette de Notre Village

Le gâteau au chocolat de Suzy

Ingrédients

- 60g de Maïzena
- 60g de farine
- 200g de chocolat (noir ou au lait)
- 125g de sucre
- 125g de beurre
- 4 œufs
- 1 sachet de levure

Préparation :

1. Préchauffer le four à 170°C.
2. Faire fondre le chocolat et le beurre au bain-marie. Réserver.
3. Dans un saladier, battre au fouet les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange devienne blanc et mousseux.
4. Ajouter la farine, la levure et la maïzena.
5. Incorporer le mélange chocolat/beurre.
6. Verser le mélange dans un moule beurré au préalable.
7. Enfourner 20 minutes.
8. Attendre un peu avant de démouler, puis recouvrir de sucre glace

NB : Vous pouvez l'accompagner d'une crème anglaise.

Bon Appetit!

Édito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

Nous voilà déjà en décembre, le mois des festivités de Noël. Notre belle commune s'est parée de ses habits de lumière, et j'ai eu le plaisir de voir que plusieurs maisons commencent déjà à afficher leurs décorations. Je vous encourage vivement à poursuivre cette tradition : elle apporte joie et gaieté à tout le village.

À ce propos, je vous rappelle que notre spectacle de Noël, suivi du goûter, aura lieu le 7 décembre prochain à 15h dans la salle des fêtes L'Escale. Cet événement est ouvert à toutes les Tombières et à tous les Tombiers. Venez nombreux partager un moment chaleureux et convivial.

Les travaux de réhabilitation des berges vont bientôt toucher à leur fin. Ils ont pu occasionner quelques nuisances, mais elles étaient nécessaires. Je tiens à remercier sincèrement les riverains pour leur patience et leur compréhension. Nous retrouverons très prochainement le calme, ainsi que l'intégralité de notre chemin de halage avant la fin de l'année.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année. Profitez pleinement de votre famille et de vos proches.

Marc CHAUVIN

Histoire du village

Les nouveaux ruraux- Nouveaux venus

Peu à peu, au rythme des dimanches et des jours chômés, des citadins vinrent s'implanter à La Tombe. Plusieurs projetèrent d'y prendre leur retraite « au vert » et quelques vieilles maisons furent bientôt déguisées en pavillon de banlieue.
Situé en face du pont, le café-restaurant « chez Quinault » devint le principal centre d'animation du village. On y trouvait un peu de tout, y compris des cartes postales. C'était là aussi que s'organisait les bals, les concours de pêche et les séances de cinéma.
Au mois de février 1940, la municipalité accepta la proposition de l'inspecteur des postes de rattacher La Tombe à Marolles. Puis autour de 1950, deux entreprises s'étaient installées à La Tombe : une fabrique de pigeons d'argile et une tannerie, dont la réputation attira une clientèle suffisante pour assurer du travail à une dizaine de personnes.

Notre population

Le 5 novembre dernier, Francine Chauvin nous a quitté à l'âge de 91 ans. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Vie communale

- **Frelons asiatiques**

La mairie a pris un arrêté concernant les nids de frelons asiatique. Tous les propriétaires doivent se débarrasser des nids de frelons asiatiques situés sur leur terrain. Une liste d'entreprises agréées est à demander en mairie.

- **Rappel de certaines obligations**

Nous tenons à vous rappeler que les édifications de clôture, travaux de ravalement, de construction ou de démolition doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès de la mairie. Il existe divers Cerfa à remplir selon le cas (permis de construire, Cerfa 13406*15, de démolir, Cerfa 13405*13, ou déclaration préalable, Formulaire 16702*01

Vie de la population

- **Prochaine promenade**

Il n'y aura pas de promenade pour le mois de décembre

- **Spectacle de Noel**

Nous vous convions dans la salle des fêtes l'Escale le dimanche 7 décembre à 15h pour un spectacle destiné aux petits comme aux grands. Il sera suivi de la visite du Père-Noël. Un goûter vous sera offert autour d'un chocolat chaud ou d'un petit café. Les colis des anciens seront alors distribués.

- **Commémoration du 11 novembre 1945**

La matinée a commencé par l'hommage à tous les hommes qui se sont battus pour la France. Merci à Tom qui a lu avec fierté le texte proposé par sa maitresse.

Par la suite, les anciens ont pu se régaler lors du repas, tout en étant bercés par la musique.

- **Soirée Beaujolais**

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont partagé un bon moment avec nous autour du beaujolais nouveau, d'assiettes de charcuterie et de fromage.

Vie dans la communauté de communes

- **Illumination du sapin de noël**

La ville de Donnemarie-Dontilly procèdera à l'illumination de son sapin de noël lundi 1er décembre à 18h à la mairie.

- **Les marchés de noël dans la communauté de commune**

➢ Dimanche 7 décembre dans la salle des fêtes de Montigny-Lencoup de 10h à 18h.
➢ Dimanche 7 décembre de 10h à 17h à Savins.
➢ Dimanche 7 décembre de 10h à 18h dans la salle des fêtes d'Everly.
➢ Samedi 13 décembre de 10h à 22h sur la place des jeux de Donnemarie-Dontilly.
➢ Samedi 20 de 14h à 21h et dimanche 21 décembre de 14h à 18h30 à Vimpelles.

- **Feux d'artifice**

Vous pourrez admirer un feu d'artifice samedi 6 décembre à18h30 à Sognolles-en-Montois

- **Journée Téléthon**

Rendez-vous à la salle des fêtes de Donnemarie-Dontilly pour une journée spéciale téléthon le samedi 6 décembre. Elle débutera par une randonnée pédestre de 6km, départ à 10h. Suivie d'un loto – ouverture des portes à 13h, début du tirage à 14h. Cette journée se poursuivra à 20 h par une démonstration de majorettes par les Angel's du Montois et se clôturera par une soirée karaoké qui débutera à 20h30.

- **Soirée Gospel**

La mairie de Donnemarie-Dontilly organise une soirée gospel samedi 20 décembre de 19h à 2h. Tarif de 30€ pour les adultes, 15€ pour les enfants de 3 à 10 ans. Concert du groupe Heart Mizik suivi d'une soirée dansante animée par Dj+.

- **Feu d'artifice**

Comme chaque année, vous pourrez admirer le feu d'artifice de Vimpelles samedi 20 décembre à 18h30.

Vie hors CCBM

- **Les marchés de Noël**

- Vendredi 5 décembre à Saint-Germain-Laval,
- Vendredi 5 décembre à Rampillon (mairie et place de l'église) à partir de 16h30,
- Samedi 6 décembre à Saint-Ouen-en-Brie de 15h à 20h,
- Samedi 6 décembre de 11h à 18h dans la salle polyvalente de La Croix En Brie,
- Samedi 6 décembre de 17h à 21h et dimanche 7 décembre de 9h30 à 17h30 à dans la cour Émile Zola à Nangis,
- Samedi 6 de 10h à 21h et dimanche 7 décembre de 10h à 18h dans la ferme du château de Cannes-Écluse,
- Samedi 6 de 10h à 20h30 et dimanche 7 décembre de 10h à 17h à Saint-Valérien,
- Samedi 6 de 11h à 22h et dimanche 7 décembre de 10h à 17h aux fleurs de la madeleine de Misy-Sur-Yonne.
- Samedi 6 décembre de 10h à 18h sur la place de la mairie de Lorrez-le-bocage,
- Dimanche 7 décembre à Varennes-Sur-Seine de 10h à 18h dans les salles Jean Ferrat et Victor Collin,
- Dimanche 7 décembre dans le foyer polyvalent de La Brosse Montceaux de 10h à 18h,
- Dimanche 7 décembre de 10h à 18h dans la maison des associations de Vernou-La-Celle,
- Dimanche 7 décembre de 10h à 17h30 à Ville Saint Jacques,
- Dimanche 7 décembre dans la salle Debrousse de la Chapelle-Rablais de 10h à 18h,
- Samedi 13 décembre à Voulx de 10h à 18h rue de l'île,
- Samedi 13 et dimanche 14 décembre à Montereau,
- Samedi 13 décembre de 11h à 19h et dimanche 14 décembre de 11h à 18h au parc de la mairie de Verneuil l'étang,

- Dimanche 14 décembre sur la place de l'église de Misy Sur Yonne de 10h à 17h,
- Dimanche 21 décembre dans la cour de la mairie et la salle des fêtes de Laval en Brie de 10h à 18h.

- **Don du sang**

Vous pourrez faire don de votre sang mercredi 3 décembre de 9h à 13h dans la salle agora de Nogent Sur Seine et samedi 20 décembre à la salle des fêtes Nodet de Montereau de 10h30 à 15h30.

- **Chante en pull moche de noël**

Le Saint Agnan organise une soirée karaoké spécial noël vendredi 5 décembre à 20h. Tacos, frites et tiramisu sur place ou à emporter. Réservation au 06.86.60.08.85.

- **Les échos de l'immeuble**

L'atelier théâtre de Varennes jouera une pièce de théâtre samedi 6 décembre à 20h30 dans la salle des fêtes de Dormelles. Entrée gratuite, participation au chapeau. Renseignement au 07.77.75.27.72.

- **CHANTS DE NOEL**

Vous pourrez venir chanter noël avec le groupe MADINN'NWEL samedi 14 décembre de 16h à 20h dans la salle des arches de Longueville. Stand de vente alimentaire caraïbéen sur place.

- **Feu d'artifice**

Comme chaque année la municipalité de Varennes Sur Seine tirera un feu d'artifice sur le parvis de la mairie. Animations avec les lutins et le Père-Noël.

Informations diverses

- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00

- Horaires de la déchetterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
  - Du 1er avril au 30 septembre : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8h30-12h30/ 13h30-19h, le vendredi : 13h30-19h, le dimanche : 8h30-12h30

- Numéros d'urgence :

  - ✓ Police : 17 ou 112
  - ✓ Pompiers : 18 ou 112
  - ✓ SOS médecin : 3624
  - ✓ Samu : 15 ou 112
  - ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
  - ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
  - ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
  - ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
  - ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
  - ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
    - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
    - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

- Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :
  - Les lundis, mercredis et vendredis : 14h – 18h (de 8h à 12h à Bray)
  - Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
  - Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
  - Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h

- La Tombe sur internet ou sur téléphone

Mairie La TOMBE

la_tombe_77

https://www.latombe77.fr

PanneauPocket

Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! secretariat@latombe77.fr